

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15006**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences humaines et sociales Mention Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité Systèmes d'Information Méthodes et Outils (SIMO)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'Académie de Grenoble Chancelier des universités, Président de l'Université Pierre-Mendès-France (Grenoble II)

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence SIL SIMO forme des spécialistes des Systèmes d'Information aptes à :

- développer, mettre en œuvre et déployer des Systèmes d'Information ;
- gérer et réaliser des projets SI (conduite de projet, évaluation des coûts, proposition commerciale, spécification et réalisation technique, exploitation et maintenance),
- implémenter et gérer des bases de données,
- paramétrer des ERP,
- développer des applications Internet.

Les compétences ou les capacités attestées sont les suivantes :

- maîtrise des concepts et techniques de la programmation ;
- maîtrise du cycle de développement d'un projet SI ;
- maîtrise de la complexité des bases de données, des datawarehouses... ;
- maîtrise des concepts de processus métiers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans des SSII et des organisations de tout secteur : production, distribution, services, administration, etc.

La licence professionnelle SIL/SIMO donne accès aux métiers suivants:

- architecte de système d'information (analyse, conception, implémentation),
- administrateur de bases de données (utilisation de SGDB, développements logiciels en relation avec les BD),
- analyse/développeur d'applications sur mobiles, en informatique décisionnelle,
- paramètreur de logiciels ERP,
- urbaniste de systèmes d'information.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence est constituée de 5 Unités d'Enseignement :

- Informatique tronc commun : techniques algorithmiques avancées, programmation Java, interfaces graphiques, programmation Web en php et en java, applications web, architectures distribuées (18 ECTS)
- Informatique de spécialité : Informatique décisionnelle - datawarehouse - datamining, Ingénierie dirigée par les modèles, processus métier, ERP, développement et réutilisation à base de composants (13 ECTS)
- Environnement : approche fonctionnelle de l'entreprise, management stratégique de l'entreprise, conduite du changement, jeu d'entreprise, communication d'entreprise, anglais (13 ECTS)
- Projet tuteuré et séminaires : séminaires d'entreprise (référencement Internet, méthodes agiles) et projet tuteuré.(5 ECTS)
- Stage en entreprise (11 ECTS)

A ces cinq Unités d'Enseignement s'ajoute une UE de remise à niveau qui peut être suivie partiellement ou totalement en fonction des parcours et des connaissances des étudiants :

- remise à niveau : algorithmique, programmation java, base de données, droit, méthodes de spécification

Les UE pour lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne (10/20) conformément au système des coefficients sont définitivement acquises ; les crédits de l'ensemble des modules de l'UE sont considérés comme acquis.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants et professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Grenoble 2 à délivrer les diplômes nationaux (Dossier n°20070024)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.iut2.upmf-grenoble.fr/>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**